

Sud Rail

ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

Union
syndicale
Solidaires

VENT DU SUD

Après 2 ans et 1/2 à la tête de l'ECT (et 2 ans de rab au delà des 55 ans), Raymond accepte enfin de se retirer de la vie active.

Son entrée dans le 3^{ème} âge se fera du côté de Perpignan.

Finies les navettes entre le Rhône et le Roussillon, terminées les n° d'équilibristes pour couvrir les fautes de son encadrement, au placard les cravates,.....

Raymond n'est officiellement plus DET depuis le 31 juillet dernier mais il ne tirera définitivement sa révérence que début septembre.

Son successeur nous vient donc de l'ECT de Nantes où il occupait également la fonction de DET.

Ciao Ray !



Nous l'attendons sur le terrain des conditions de travail. Le sous-effectif, les congés refusés, les journées de travail imbuables, voilà les points sur lesquels SUD-Rail ne le lâchera pas.

S'il vient avec l'idée d'améliorer ces points, SUD-Rail lui souhaite la bienvenue.

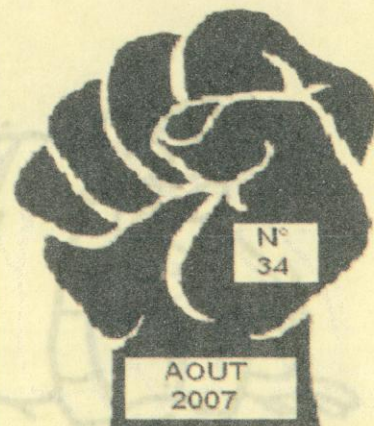
SOMMAIRE

PAGE 1 :
Ciao Ray

PAGE 2 :
Le ver est dans le fruit

PAGE 3 :
La vraie réglementation

PAGE 4 :
Carton rouge



SARAGNAGNA : Le ver est dans le fruit ..

Entré jeune au centre de formation de l'ECT, Gégé Saragnagna a fait ses classes pendant de longues années chez les amateurs du club sans pour autant prétendre à une quelconque sélection.

Respectueux des règles, il fut aussi, comme la grande majorité du groupe, parfois rebelle envers la direction ou même encore complètement démotivé par ses entraîneurs.

Une fâcheuse blessure au genou verra même cet espoir, non reconnu, ne plus être que l'ombre de lui-même et vouloir terminer sa carrière en roue libre.

C'était sans compter sur des ressources morales hors du commun : **notre Gégé s'est, d'un coup d'un seul ressaisi, pour préparer sur la tard l'examen d'entraîneur.** Balayant d'un trait son mental de joueur, **son ascension fut fulgurante** dans une équipe ou certains en sont restés sur le cul et ont encore du mal à s'en remettre.

La méthode : participation à tous les entraînements et toutes les réunions, brassage d'air dans les bureaux, inscription à tous les stages, toujours s'asseoir à côté du Président, allumer ces collègues, conduire le bus de l'équipe, gonfler les ballons, tracer le terrains, garder le stade, laver les maillots, être sur toutes les photos, traverser nu le terrain et renier père et mère.

Ses premiers faits de guerre interviennent dans l'équipe "escale" de Lyon Part Dieu où il bloque des centaines de voyageurs dans un train en gare (véritable prise d'otage) pendant 20 minutes pour qu'ils n'aillent pas surcharger un autre train. Méthode révolutionnaire non reprise au règlement mais dont l'efficacité laisse admirative une hiérarchie qui ne peut que couvrir Gégé.

Bombardé "cadre" à l'Union Omnisports de St Étienne il occupe son temps à servir d'adjoint et

à promener sa haute silhouette le long des terrains en attendant le moment propice pour déboulonner le siège de l'entraîneur en place.

Afin de ne pas sombrer dans un anonymat professionnel total, notre Gégé local a repris confiance en lui pour se faire remarquer au cœur de l'été.

Gégé le réveil :

Alors qu'il était cadre d'astreinte, il a voulu modifier la journée de travail d'un collègue qui assurait son service sur train de nuit. Ne s'embarassant pas du règlement, "Gégé la science" l'a appelé par téléphone à Part dieu bien après la PS et même après un tour de taxi entre les deux gares de Lyon.

L'agent ayant fort justement refusé et, qui plus est, étant parti sur le train prévu par sa commande initiale, Super Gégé a fait stopper le train de nuit via les régulateurs en gare de St Fons !!! (Arrêt du match pour changement de joueur).

Pour assurer le coup, il l'a recontacté, une nouvelle fois, par téléphone en trouvant "les mots justes" pour lui expliquer que tant qu'il ne descendrait pas, le train ne repartirait pas ! (Changement de stade et d'équipe).

L'agent a fini par céder sous la pression et un taxi l'a ramené en CPST pour faire l'autre train de nuit. (Paris au lieu de Nice).

Bravo Gnagna !! Ce n'est certainement pas dans le "village Gaulois" que tu aurais tenté une telle opération, ton courage a des limites.

Tu fais partie des cadres remplis de vide et ton attitude est puante



UN PETIT POINT DE RÈGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER

Arrêts de travail

En raison de la mise en circulation par le ministère du travail du nouveau formulaire « avis d'arrêt de travail », la direction voudrait aller au-delà des textes et imposer aux salariés des règles qui vont au-delà des dispositions légales.

Lorsqu'un médecin délivre un arrêt, les seules obligations de l'agent sont :

- ⇒ Avertir ou faire avertir le plus rapidement possible son chef d'établissement (art. 8 du RH 359).
- ⇒ Remplir dans son intégralité la partie « assuré(e) » du formulaire cerfa n°10 170-03, notamment : le numéro de téléphone du lieu où il peut-être visité et le code d'accès de la résidence.
- ⇒ Adresser le volet correspondant de cet imprimé à son établissement (BA ou CPST) dans les 48 heures (un volet est à l'attention du médecin conseil de la CPR).

Contrairement à ce que dit la direction, l'agent n'a aucune obligation de :

- ⇒ Donner des éléments d'information figurant sur l'imprimé lorsqu'il prévient le service de son absence (durée de l'arrêt, n° de tel, code d'accès, etc...).
- ⇒ Répondre à des questions de l'encadrement dont certaines seraient susceptibles de bafouer le secret médical.

Ne vous laissez pas intimider ou menacer. La direction tente de violer la loi, le personnel CPST fait du zèle, renvoyez les à leurs chères études.

Bon à savoir...

- **A Nice, l'Antares et basta !** La CPST tente d'envoyer ces derniers temps des agents RHR Nice dans d'autres hôtels que l'Antares. Cela doit être refusé systématiquement. Seul l'Antares a été jugé conforme par le CHSCT. Si la CPST refuse de vous héberger à l'Antares, retour à Lyon sur le 1er train.
- **Qui a dit qu'il y avait des problèmes de congés ???** En août, le DET, le R/DET, le chef du pôle production, la présidente du CHSCT se faisaient dorer la pilule. Plus personne pour régler les problèmes et une vraie odeur de renfermé dans les étages.
- **Droit dans le mur pour le cadencement de décembre !** Tout le monde ou presque s'accorde pour dire maintenant que le cadencement de décembre sera compliqué à réussir ; beaucoup misent même sur un fiasco. Faute de personnel, faute de matériel et manque de sillons, tout roule pour le mieux...

CARTON ROUGE A NOS DIRIGEANTS

Prenez une RET pas scrupuleuse de renvoyer un jeune à l'ANPE en lui infligeant arbitrairement une note éliminatoire lors de l'examen de la dernière école.

Prenez des dirigeants, à l'abri de leur statut, qui licencient ce jeune embauché au cœur de l'été sans en informer les syndicats.

Ainsi, vous aurez reconstitué le triste épisode s'étant déroulé au cœur de l'été et en pleine période de congés protocolaires.

La direction a décidé d'agir comme le gouvernement, avec un grand courage !!!

AGENDA

18 et 19 septembre : CHSCT Lyon

19 et 20 septembre : CHSCT Valence

27 septembre : DP

La petite maxime du VENT DU SUD n° 34

*« Les dirigeants ne naissent pas,
ils sont fabriqués »*